


ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

Aux copropriétaires
de la Résidence PARK VILLAGE
Rue de la Semence 11 à 73
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Bruxelles, le 4 juillet 2022

Chers Copropriétaires,

Vous trouverez, ci-dessous, le

Procès-verbal de l'assemblée générale de ce lundi 4 juillet 2022

Sur convocation du syndic OMNIUM Real Estate Services s.a. du 16 juin 2022, les copropriétaires de la Résidence Park Village se sont réunis pour cette seconde session de l'Assemblée Générale Statutaire en la salle NOBIS de la Basilique de Koekelberg située porte 7 – coté avenue des Gloires Nationales à 1081 Koekelberg, ce lundi 4 juillet 2022, à 18h30.

Le syndic accueille les copropriétaires et les remercie de leurs présences.
La séance débute à 19h05.

Avant d'entamer l'ordre du jour, qui était joint à la convocation en reprenant ce qui suit

- **Consultation des documents** relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour : disponibles sur demande écrite auprès du syndic avant l'assemblée et sur place le jour de l'assemblée
- **Annexes** : Budgets prévisionnels (Charges ordinaires : **dépenses courantes** ; Charges extraordinaires : **frais extraordinaires prévisibles**) du 25-05-2022.

1

Les points suivants sont présentés

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'Assemblée.

16 copropriétaires sont présents totalisant 4.047 quotités, 4 copropriétaires sont valablement représentés totalisant 46.610 quotités.

Soit un total de 20 copropriétaires présents ou représentés sur 223 totalisant 50.657 quotités sur 100.000.

Cette seconde assemblée générale se tient après un délai de quinze jours au moins de la première assemblée du 14 juin dernier et pourra délibérer quels que soient le nombre de copropriétaires présents ou représentés et les quotes-parts de copropriété dont ils sont titulaires.

De ce fait l'assemblée peut valablement délibérée de tous les points à l'ordre du jour. Le syndic souhaite la bienvenue aux nouveaux copropriétaires.

Le double quorum n'étant atteint mais comme nous sommes en seconde session, l'assemblée peut valablement délibérée de tous les points à l'ordre du jour. Le syndic souhaite la bienvenue aux nouveaux copropriétaires.

Il est rappelé que le vote de la s.a. CLOITRE III, ne peut représenter plus que les votes des autres copropriétaires.

Dans ce cadre, la quotité votante de la s.a. CLOITRE III est adaptée pour chaque vote en fonction du nombre de votants et de leurs quotités respectives.

Pour rappel, les abstentions, les votes nuls et blancs ne sont pas considérés comme des voix émises pour le calcul de la majorité requise.

2. Nomination du Président, des scrutateurs et du Secrétaire de l'Assemblée Générale.

Le syndic propose aux copropriétaires de désigner un(e) Président(e) de séance, des scrutateurs, ainsi que d'un(e) secrétaire ;

A l'unanimité le bureau d'assemblée générale qui est constitué comme suit :

- Madame Lestrelin est désignée comme Présidente.
- Monsieur Macias est désigné comme scrutateur
- Le syndic OMNIUM Real Estate Services s.a., représenté par Messieurs CAMISASCA et BAUDUIN, est désigné comme secrétaire.

3. Rapport du Syndic.

Les différentes dispositions des assemblées générales ont toutes été gérées et/ou en cours de réalisation, dans les termes, formes et délais convenus.

2

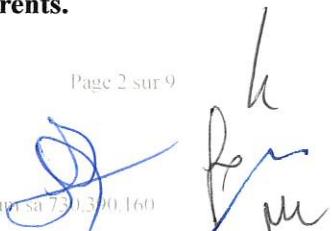
En préambule du rapport du Conseil de Copropriété, le syndic tient à donner les informations diverses et non-exhaustives suivantes :

Toutefois divers dossiers ont été suivis dont :

- ◊ Permis d'Environnement : sur décision de la dernière assemblée des copropriétaires du 24 février 2022, commande a été passée à l'organisme STRATEC pour le budget annoncé. Le gestionnaire regroupe l'ensemble des documents utiles et nécessaire à sa mission. Une visite sur site s'organisera dans les prochaines semaines suivant les disponibilités de STRATEC ;
- ◊ Personnel de la Copropriété : les recherches continuent pour un second concierge ;
- ◊ Installation de la fibre optique : confirmation a été donnée. Les travaux ont débuté dans la plupart des résidences en passant par les sous-sols à la demande de PROXIMUS vu les difficultés d'interventions au niveau des abords. L'installation s'est terminée aujourd'hui.
- ◊ Ascenseur : commande a été passée pour le contrôle de l'activité de maintenance ; la mission débutera dès juillet 2022 suivant disponibilité du gestionnaire de Lift-Expertise ;

Nous rappelons que les jardins ne sont pas un lieu de rencontre, piste cyclable, espace barbecue ou jeux d'enfants...

Comme d'accoutumé, nous remercions les parents de veiller à la tranquillité des espaces communs. Nous rappelons que les esplanades ne sont pas non plus des plaines de jeux. A proximité de la copropriété, il y a plusieurs parcs et espaces publics où les enfants peuvent s'exprimer librement et en sécurité sous la surveillance de leurs parents.





ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

Le placement du système de vidéo-surveillance dans les parkings est toujours bien utile et nous proposerons de continuer de l'étendre lors d'une prochaine assemblée.

Certains contentieux sont toujours en cours et nous développerons en point 11.

A ce sujet, nous rappelons la nécessité d'honorer les provisions de charges mensuelles pour le 5 du mois, ainsi que d'honorer les demandes de régularisation annuelle, dans les 30 jours.

Dès cet exercice 2022, VIVAQUA applique de nouveaux tarifs (+15%) et suppression de la tarification successive ; voir au point 15.a.i Eau ;

Le remplacement des containers de Bruxelles-Propreté a été bien effectué.

La maintenance du tracteur qui sert à sortir les containers a été réalisée ; il n'est pas encore nécessaire de le remplacer ; à voir lors d'une prochaine assemblée annuelle.

Plusieurs sinistres sont toujours en cours, de nouveau apparus, d'anciens régularisés. Nous veillons à les régulariser dans les meilleurs délais, des conditions d'assurance, des délais des fournisseurs et des conditions climatiques. Cependant, nous sommes également tenus par les déclarations de sinistre à recevoir des sinistrés. Certains sinistres sont liés à des problèmes de façades et d'évacuation d'eau pluviale. Ceux-ci ont une incidence sur certaines améliorations techniques dans un ensemble de contraintes et de budget que nous tentons de réaliser aux meilleures conditions. De plus nous sommes tributaires des délais de certains fournisseurs ou certaines fournitures ou matériaux.

3

Le local-vélos est disponible et tous les occupants signataires d'une convention et moyennant versement de l'indemnité peuvent y accéder en contactant le syndic.

Comme vous l'aurez de nouveau constaté au travers de vos charges et des dépôts de containers. Encore de trop nombreux m³ d'encombrants ont été évacués durant ces dernières périodes [pour mémoire : quatre en 2018 ; cinq (en 3 jours) en 2019 ; six en 2020 ; sept en 2021 ; et un depuis ce début d'année 2022]

Nous vous rappelons qu'il existe des parcs à conteneurs et que la commune de Molenbeek Saint Jean organise des collectes gratuites très régulièrement au pied de votre immeuble, sans oublier les 3 m³ annuel également gratuit sur demande préalable de l'occupant.

Nous vous remercions donc de bien vouloir faire le nécessaire pour évacuer vos encombrants par vos propres moyens.

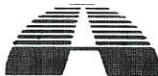
En effet ceci prend beaucoup de temps et d'énergie au personnel de la Copropriété qui pourrait utiliser ces nombreuses heures à d'autres tâches.

Nous remercions les copropriétaires qui n'auraient pas encore remis leur fiche signalétique de nous la remettre dans les meilleurs délais.

**Park Village représente aujourd'hui, 223 copropriétaires et plus d'un millier d'occupants.
Il est important de conserver l'unité et l'harmonie de ce village au sein de la ville.**

Comme chaque année, nous tenons à remercier, les membres du Conseil de Copropriété, les Commissaires aux comptes et en particulier Madame Lestrelin pour sa disponibilité, ainsi que les copropriétaires régulièrement présents aux assemblées générales et nous vous invitons tous à y participer assidument afin de continuer de gérer ensemble votre patrimoine.




ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

4. Rapport du Conseil de Copropriété.

Madame Lestrelin donne lecture du rapport.

5. Rapport du Commissaire aux comptes.

Madame Lestrelin donne lecture du rapport joint en annexe du présent procès-verbal.
Le syndic prendra rendez vous avec les quelques familles posant problèmes quant aux désordres sur le site (jeux d'enfant ; bruit ...).

Un dossier photovoltaïque sera mis à l'étude, vu préalablement en conseil de copropriété, et si nécessaire présenté lors d'une prochaine assemblée générale.

6. Comptes 2021 :

a. Approbation des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

b. Approbation du bilan au 31 décembre 2021

(Bilan 2021 annexé au procès-verbal # édition du 15/06/2022 16h03 :38]

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

4

7. Décharges 2021 :

a. aux membres du Conseil de Copropriété pour l'ensemble de sa mission.

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

b. au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble de sa mission.

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

c. au Syndic pour l'ensemble de sa mission.

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée



ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

Contre : néant
Abstention : néant

8. Election du Conseil de Copropriété :

a. pour l'exercice 2022 et jusqu'à la prochaine assemblée de 2023

N.B. les nouveaux membres intégreront immédiatement le Conseil en qualité de suppléant.

Madame Lestrelin, retenu à l'unanimité sans opposition ni abstention

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

Madame Vanderbiest, retenu à l'unanimité sans opposition ni abstention

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

Monsieur Iraguha retenu à l'unanimité sans opposition ni abstention

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

5

Cloître III s.a. retenu à l'unanimité sans opposition ni abstention

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

Madame Catherine PIAT retenu à l'unanimité sans opposition ni abstention

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

Monsieur MACIAS retenu à l'unanimité sans opposition ni abstention

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

Et comme nouveau membre :

Monsieur Denis FERIN copropriétaire et gérant de la MD FERIN,

D'accord : à l'unanimité (4.918 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 4.918 quotités	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : Cloître III s.a.


ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

9. Election du Commissaire aux comptes :

- a. pour l'exercice 2022 et jusqu'à la prochaine assemblée de 2023
Madame Lestrelin

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

10. Nomination du Syndic :

- a. pour l'exercice 2022 et jusqu'à la prochaine assemblée de 2023

La s.a. OMNIUM Real Estate Services se représente et propose de prolonger son contrat ;

D'accord : à l'unanimité (9.836 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

11. Procédure judiciaire en cours.

La copropriété est toujours engagée dans différentes procédures de récupération de créances

Malheureusement plusieurs copropriétaires indélicats n'honorent pas leurs provisions de charges et décomptes annuels dans les délais impartis. Malgré les relances et même procédures intentées la récupération des créances est longue, fastidieuse et coûteuse. Nonobstant cet état de fait et grâce aux nouvelles dispositions légales, le syndic assisté d'un avocat réussi à récupérer tout ou partie des créances dans bon nombre de dossiers.

6

12. Permis d'Environnement (PE) : évolution du dossier, situation

Sur décision de la dernière assemblée du 24 février 2022, la commande a été passée à la société STRATEC organisme agréé retenu afin d'établir le dossier PE (Etude [EI] et Rapport d'incidence [RI]) ;

plusieurs documents et informations ont été transmises à STRATEC, et sur base de la disponibilité de chacun et du gestionnaire de STRATEC une réunion de démarrage sera organisée en juillet/août 2022 sur site.

13. Personnel Copropriété : choix d'un second concierge, situation

Quelques candidatures ont été reçues et analysées mais sans succès. Nous continuons les recherches notamment au travers d'annonces parue sur ACTIRIS, les démarches continuent en collaboration avec le Conseil de copropriété ;

14. Travaux engagés et/ou à finaliser :

a. Installation de la fibre optique :

la décision prise par la dernière assemblée a été confirmée.

les travaux ont été exécutés dans toutes les résidences du Parc Village en passant par les sous-sols à la demande de PROXIMUS vu les difficultés d'intervenir au niveau des abords. Ceux-ci se sont terminés ce 4 juillet 2022. Les occupants peuvent demander leur connexion à la fibre auprès de leur fournisseur.



b. **Les ascenseurs :**

commande a été passée pour le contrôle de l'activité de maintenance. La mission débutera dès juillet 2022 suivant disponibilité du gestionnaire de Lift-Expertise.

c. **Les Halls d'entrée :** peintures murs, plafond et boiserie (boîtes aux lettres, placards techniques)

i. Présentation du dossier : vu la dégradations et l'ancienneté des peintures et diverses finitions des halls d'entrée des résidences, il est proposé de les remettre en état par une préparation des surfaces, et mise en peinture des parois-murs, plafonds, boiseries (ensemble de boîte aux lettres et placards techniques)

le budget dépendra de la surface des halls, du nombre de boîte aux lettres & placard : De 1.300,00 à 2.150,00 euro +TVA par hall pour le poste peinture, et si nécessaire les boiseries suivant le seuil de mise en concurrence tout en négociant un prix global.

20h35 : sortie des trois copropriétaires (Benaïda <150 Q.> ; Echaara <150 Q.> ; Raad <265 Q.>

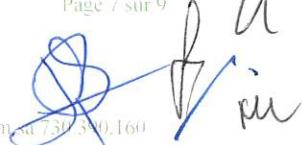
Voir vote 02

15. Rapport d'évaluation des contrats de fournitures.

a. Etat des contrats en cours

Fourniture / Prestations	Fournisseur
Ascenseurs (contrôle périodique)	AIB Vinçotte
Ascenseurs (entretien et téléphonie)	Schindler
Ascenseurs (contrôle de la maintenance)	Lift-Expertise
Assurance Incendie	Baloise 00177160 via Concordia
Assurance loi concierge	Axa 720.155.238-01 via Concordia
Assurance RC Conseil de Copropriété	Allianz ZCN600058923 via Concordia
Assurance Protection Juridique	CFDP 009 via Concordia
Concierge	André Roelandts
Conciergerie et parkings (baux)	Cloître III sa
Conciergeries (chèques-repas et éco-pass)	Edenred
Conciergerie (internet et téléphonie)	Proximus
Conciergeries (secrétariat social)	Partena
Conteneurs	Bruxelles Propreté
Contrôle d'accès	MD Ferin
Eau (fourniture et redevance)	Hydrobru / Vivaqua
Eau (compteurs et relevés)	Aquatel
Electricité et gaz (communs et conciergeries)	Eneco
Egouts	Louis le déboucheur sprl
Espaces verts (entretien)	Progarden
Exutoires de fumées (entretien)	MD Ferin
Nettoyage (Entretien et aide-concierge)	DNI sprl
Pompes et groupe d'extraction (entretien)	Climacool
Portes de garages (entretien)	Nassau
Sécurité incendie (détection, extincteurs et dévidoirs)	MD Ferin
Syndic	Omnium Real Estate Services sa
Toitures	Vigo sa

7





ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

Traitement contre nuisibles	Sos Parasites
-----------------------------	---------------

- i. EAU : nouveaux tarifs VIVAQUA (augmentation de 15% dès 2022) et suppression de la tarification progressive. De plus une intervention sociale sur la facture d'eau sera octroyée aux bénéficiaires de l'intervention majorée soins de santé (Statut 'BIM').

16. Approbation des Budgets prévisionnels :

Était joint à la convocation les Budgets prévisionnels (Charges ordinaires : **dépenses courantes** ; Charges extraordinaires : **frais extraordinaires prévisibles**) du 25-05-2022 pour un montant annuel de 1.315.386,56 euros pour 2022 & 1.348.135,00 euro pour 2023.

Ces budgets prévoient la dotation [644] prévue et nécessaire de 100.000 euros pour 2023 au Fonds de réserve.

a. Pour faire face aux **dépenses courantes**

D'accord : à l'unanimité (8.706 quotités)	Contre : 0 quotité
Abstention : 0 quotité	Mention approuvée

Contre : néant

Abstention : néant

b. et Pour les **frais extraordinaires prévisibles alimentant les Fonds de Réserve et/ou de Roulement**

8

17. Lecture et signature du procès-verbal.

Le Syndic donne lecture du procès-verbal qui est remis à signature.

Les scrutateurs ont bien consulté chaque bulletin de vote et pu obtenir les tendances positives ou négatives de point de l'ordre du jour. Est annexé au procès-verbal, les résultats des votes.

Le procès-verbal rédigé en séance est archivé au bureau du Syndic.

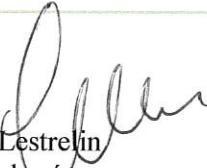
Aucun autre point étant soulevé, la Présidente lève la séance à 21h14.

Vous remerciant de votre confiance et restant à votre disposition, veuillez agréer, Chers Copropriétaires, nos sentiments les plus dévoués.


Claudio CAMISASCA
Administateur-délégué


Michel BAUDUIN
Service administratif et comptable

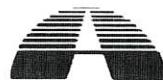
Bureau de l'assemblée :


Madame Lestrelin
Présidente de séance
Park Village -PV AGS 2022 proj. secondeSess fin


Madame Cobbaert
Scrutateur
Page 8 sur 9

OMNIUM Real Estate Services s.a., Bd Adolphe Max 131, 1000 Bruxelles
TEL : (02)743 24 32 - FAX : (02)743 24 40 - syndic@omnium.be - IPI 500.054

Registre de Commerce de Bruxelles 596.491 - BCE 0456.031.147 - RC professionnelle et cautionnement AXA Belgium sa 730.390.160



ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
Park Village
(BCE 0850.867.370)

Les copropriétaires :

Annexes :

- **Rapport du Conseil de Copropriété**
- Rapport du Commissaire aux Comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 # du 11 juin 2022 de trois pages ;
- Bilan 2021 # édition du 15/06/2022 16h03:38 de cinq pages ;
- Budgets prévisionnels (2022-2023) du 25-05-2022 de cinq pages ;
- **Et les dossiers mis à disposition, remis et présentés en assemblée**

/

ACVM Park Village
Rue de la Semence 11-73 à 1080 Bruxelles
BCE 0850.867.370

**Rapport général du commissaire aux comptes relatif
à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 24 juin 2019, point 8), les comptes annuels couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 se caractérisent par :

- Total du bilan :	397.064,91 euros
- Total des charges – classe 6 :	1.023.668,07 euros
- Total des produits – classe 7 :	985.138,61 euros
- Résultat de l'exercice :	- 38.529,46 €
- Fonds de Roulement :	170.000,00 euros
- Fonds de Réserve :	210.712,95 euros
- Compte à vue :	107.749,21 euros
- Livret :	202.000,00 euros

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les prérogatives de la loi du 2 juin 2010, complétée par l'arrêté royal du 12 juillet 2012 pour ce qui concerne l'obligation de suivre un plan comptable minimum, selon son article 577-8/2. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le budget est en dépassement de 38.529,46 €

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de remarques et observations.

La consommation d'eau est stable mais le calcul et le prix de Vivaqua seront différents en 2022 et nous attirons votre attention sur le fait que votre facture sera certainement plus élevée.

Les ascenseurs restent un poste très élevé du fait de leur nombre. Les installations vieillissent et les pièces de rechange ne sont plus fournies pour la plupart. De ce fait, nous devons revoir notre contrat all-in qui a perdu de son sens et anticiper l'avenir dans la mesure du possible.

Une réunion sera donc bientôt planifiée avec Schindler afin de les rappeler à l'ordre sur la qualité de la maintenance, le respect de leurs obligations contractuelles et de les interroger sur leur vision de l'avenir de notre contrat ainsi que de nos installations. Il y a fort à parier que de nombreux échanges s'en suivront et nous vous tiendrons informés lors de la prochaine assemblée

Certains nouveaux propriétaires ne paient pas les provisions de charge. Il est demandé au syndic de ne pas attendre plus d'un trimestre de retard pour les contacter, les relancer et les mettre en demeure. En effet, par expérience, il a été constaté que lorsque les versements ne se font pas dès le départ, c'est que le principe de paiement de provisions et le montant des charges ont souvent été mal analysés en amont de l'achat ; la dette monte alors rapidement, rendant encore plus difficile son apurement.

De façon générale pour les débiteurs (les mêmes majoritairement), l'avocat a été plus souvent sollicité et des procédures sont en cours.

/ J. M.

Pour l'électricité, les contrats d'Eneco devraient se finir au 31/12/2023 sauf pour certains compteurs au 31/12/2022. Il faudra donc voir quel tarif nous pourrons obtenir compte tenu de l'augmentation des prix actuels.

Partena doit nous rembourser un gros solde et il est demandé au syndic de leur réclamer et surtout de surveiller que leur compte reste relativement en équilibre sur le prochain exercice.

Les prestations de DNI ont fortement augmenté (presque 162.000€ contre ~106.000€ en 2020 soit 56.000€ de plus). Ce surcoût est en très grosse partie contre balancé par la baisse de la rémunération des concierges (un seul employé au lieu de 2) ainsi que des cotisations sociales et de l'assurance accident du travail (~47.000€ contre ~91.000€ en 2020 soit 44.000€ de moins).

L'enlèvement des encombrants (presque 9.000€ au lieu de 8.000€ en 2020) ne diminue pas. Il est demandé au syndic de vérifier davantage les caméras et de rappeler à l'ordre les responsables soit en les obligeant à enlever leur dépôt soit en portant plainte pour dépôt clandestin, surtout lorsque les volumes sont conséquents (gros travaux ou déménagement).

Dans le cadre de l'obtention de notre permis d'Environnement, des travaux d'entretien, maintenance et mise en conformité ont déjà été réalisés. Pour rappel, Bruxelles Environnement demande que chaque bâtiment identifié ses activités et infrastructures pour dresser un inventaire des polluantes en termes d'émission de CO2, de bruit ou à risques comme chaque appareil pouvant prendre feu, causer des accidents etc... mais également vérifier qu'elles sont correctement entretenues (par des professionnels du secteur) et aux normes (électricité, protection incendie, conformité ascenseurs...). Il a donc été procédé aux remplacements de dévidoirs, d'éclairages de secours dans les parkings et les cages d'escalier, d'extracteurs dans les parkings et sous-sol (pour la plupart), de leurs interrupteurs de sécurité et tableaux électriques pour un montant de 85.580,47€.

Il a été décidé faute d'avoir pu tenir d'assemblée avant fin 2021, que ces travaux seraient financés par le fonds de réserve afin de ne pas impacter le montant des charges courantes.

Nous profitons pour rappeler à tous les occupants que chaque installation, aussi insignifiante qu'elle puisse paraître, a une importance pour la sécurité de tous. Il est strictement interdit d'enlever ou de modifier quoi que ce soit notamment au niveau du débit d'air dans la gaine technique chaudière ou des pièces d'eau.

Le chantier voisin du 73 a occasionné des coulées de boue dans le garage à plusieurs reprises et des nettoyages spécifiques à l'autolaveuse ont été nécessaires pour un total de 3.711,75€ qui ont été réclamés au propriétaire d'à côté. La somme a été placée dans un compte d'attente en attendant le remboursement.

Pour le montant de 1.620,52€ au bilan (très ancien litige KBC), nous demandons au syndic une dernière relance formelle (recommandé par exemple). Si aucune solution n'est trouvée, nous demandons qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de prochaine assemblée pour que ce poste soit passé en perte.

Nous demandons également au syndic de clôturer les sinistres de 2018 et 2019 encore au bilan pour le prochain exercice.

La créance de la conciergerie au 23 continue à être remboursée 2.320,27 € contre 2.510,27€ en 2020. Concernant la « loge » du 37 (celle occupée) nous avons noté une augmentation significative de la facture de gaz. Nous demandons au syndic d'en faire part au concierge afin de le sensibiliser et de voir quelles mesures d'économie peuvent être mises en place.

L'assurance a (encore) résilié notre contrat en 2021 à cause des sinistres enregistrés. Après réception d'une nouvelle offre du courtier, le syndic a consulté le conseil de gérance et il a été décidé d'opter pour la proposition du courtier d'augmenter la prime mais pas le montant de la franchise. Le courtier a déjà été mandaté pour trouver d'autres offres pour l'échéance du contrat (à la fin de l'année) pour voir s'il est possible de trouver mieux et anticiper une future 3^{ème} résiliation...

Pour l'électricité, les contrats d'Eneco devraient se finir au 31/12/2023 sauf pour certains compteurs au 31/12/2022. Il faudra donc voir quel tarif nous pourrons obtenir compte tenu de l'augmentation des prix actuels.

Partena doit nous rembourser un gros solde et il est demandé au syndic de leur réclamer et surtout de surveiller que leur compte reste relativement en équilibre sur le prochain exercice.

Les prestations de DNI ont fortement augmenté (presque 162.000€ contre ~106.000€ en 2020 soit 56.000€ de plus). Ce surcoût est en très grosse partie contre balancé par la baisse de la rémunération des concierges (un seul employé au lieu de 2) ainsi que des cotisations sociales et de l'assurance accident du travail (~47.000€ contre ~91.000€ en 2020 soit 44.000€ de moins).

L'enlèvement des encombrants (presque 9.000€ au lieu de 8.000€ en 2020) ne diminue pas. Il est demandé au syndic de vérifier davantage les caméras et de rappeler à l'ordre les responsables soit en les obligeant à enlever leur dépôt soit en portant plainte pour dépôt clandestin, surtout lorsque les volumes sont conséquents (gros travaux ou déménagement).

Dans le cadre de l'obtention de notre permis d'Environnement, des travaux d'entretien, maintenance et mise en conformité ont déjà été réalisés. Pour rappel, Bruxelles Environnement demande que chaque bâtiment identifie ses activités et infrastructures pour dresser un inventaire des polluantes en termes d'émission de CO₂, de bruit ou à risques comme chaque appareil pouvant prendre feu, causer des accidents etc... mais également vérifier qu'elles sont correctement entretenues (par des professionnels du secteur) et aux normes (électricité, protection incendie, conformité ascenseurs...). Il a donc été procédé aux remplacements de dévidoirs, d'éclairages de secours dans les parkings et les cages d'escalier, d'extracteurs dans les parkings et sous-sol (pour la plupart), de leurs interrupteurs de sécurité et tableaux électriques pour un montant de 85.580,47€.

Il a été décidé faute d'avoir pu tenir d'assemblée avant fin 2021, que ces travaux seraient financés par le fonds de réserve afin de ne pas impacter le montant des charges courantes.

Nous profitons pour rappeler à tous les occupants que chaque installation, aussi insignifiante qu'elle puisse paraître, a une importance pour la sécurité de tous. Il est strictement interdit d'enlever ou de modifier quoi que ce soit notamment au niveau du débit d'air dans la gaine technique chaudière ou des pièces d'eau.

Le chantier voisin du 73 a occasionné des coulées de boue dans le garage à plusieurs reprises et des nettoyages spécifiques à l'autolaveuse ont été nécessaires pour un total de 3.711,75€ qui ont été réclamés au propriétaire d'à côté. La somme a été placée dans un compte d'attente en attendant le remboursement.

Pour le montant de 1.620,52€ au bilan (très ancien litige KBC), nous demandons au syndic une dernière relance formelle (recommandé par exemple). Si aucune solution n'est trouvée, nous demandons qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de prochaine assemblée pour que ce poste soit passé en perte.

Nous demandons également au syndic de clôturer les sinistres de 2018 et 2019 encore au bilan pour le prochain exercice.

La créance de la conciergerie au 23 continue à être remboursée 2.320,27 € contre 2.510,27€ en 2020. Concernant la « loge » du 37 (celle occupée) nous avons noté une augmentation significative de la facture de gaz. Nous demandons au syndic d'en faire part au concierge afin de le sensibiliser et de voir quelles mesures d'économie peuvent être mises en place.

L'assurance a (encore) résilié notre contrat en 2021 à cause des sinistres enregistrés. Après réception d'une nouvelle offre du courtier, le syndic a consulté le conseil de gérance et il a été décidé d'opter pour la proposition du courtier d'augmenter la prime mais pas le montant de la franchise. Le courtier a déjà été mandaté pour trouver d'autres offres pour l'échéance du contrat (à la fin de l'année) pour voir s'il est possible de trouver mieux et anticiper une future 3^{ème} résiliation...

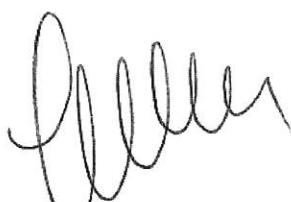
Le montant du reste de nos contrats est stable (moyennant l'indexation qui sera certainement plus importante en 2022) et nous préconisons de continuer d'alimenter le fonds de réserve de 100.000,00€.

Nous tenons à préciser que le suivi des comptes a été très rapide à faire cette année. Toutefois, il persiste un manque de concertation de la part du gestionnaire et nous demandons au syndic de consulter le conseil pour le choix des actions à mener en amont. Nous souhaitons un feed-back écrit plus régulier sur les points en cours ainsi qu'une réunion rapide pour évaluer des changements nécessaires pour certaines prestations.

Nous tenons aussi à préciser que malgré le rétablissement de la situation sanitaire, les difficultés d'approvisionnements et le manque de personnel sont encore bien présents dans beaucoup de domaines ce qui contribue à l'allongement du traitement dans beaucoup de dossiers.

Sur base de notre contrôle et des réponses complémentaires fournies par le syndic, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice 2021. Nous proposons donc à l'assemblée générale d'approver les comptes et bilan 2021.

Fait à Bruxelles, le 11 juin 2022.



Muriel Lestrelin



h
P.M.

PARK VILLAGE
rue de la Semence, 11/73
1080 Molenbeek-Saint-Jean
N° ent. : BE 0850.867.370
Exercice : du 01/01/2021 au 31/12/2021

Bilan avant répartition au 31/12/2021

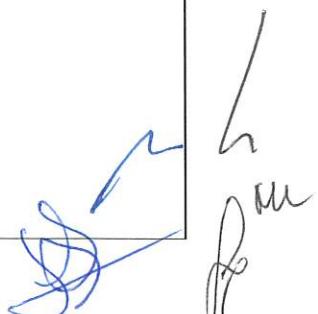
Date d'édition : 15/06/2022 16:03:38

ACTIF		PASSIF
311025 - Stock clés entrée 25	234.74	100000 - Fonds de Roulement 170 000.00
Stock clés entrée 25	234.74	Report exercice précédent 170 000.00
311045 - Stock clés entrée 45	222.64	140000 - Résultat de l'exercice -38 529.46
Stock clés entrée 45	222.64	160000 - Fonds de Réserve 210 712.95
311071 - Stock clés entrée 71	220.62	<i>Fonds de Réserve</i> 210 712.95
Stock clés entrée 71	220.62	311000 - Clef Schindler (2) 72.00
314000 - Stock Pompe de relevage (1)	2 188.89	<i>Clef Schindler (2)</i> 72.00
Stock Pompe de relevage (1)	2 188.89	440000 - Fournisseurs 24 782.83
315000 - Stock extracteur entrée 29	1 103.46	AQUATEL 6 364.29
Stock extracteur entrée 29	1 103.46	ATELIER FERIN 76.36
410100 - Copropriétaires	41 911.02	AXA 1 359.11
AKALY Farida	-1.28	<i>Allonson</i> 829.37
Achmedan-Abdelqader	- 644.82	<i>COMITE</i> - 164.88
Agnaoui-Peeters	-23.54	<i>CONCORDIA S.A.</i> -58.80
Alagoz Ozgur	- 287.03	<i>EDENRED</i> 0.01
Amadori-Ikrou Soussi	451.70	<i>ENEKO</i> 5 564.88
Ami Juli	-11.44	<i>Entreprise D.N.I. sprl</i> 13 214.52
Anthierens-Liao	- 203.09	<i>IMMO-PLAQUETTES SPRL</i> 45.03
Arduengo-Sanchez	- 733.93	<i>Lyreco</i> 25.23
BOSONGO Louisette	546.74	<i>MD FERIN sprl</i> 571.64
Bah - Bugera	- 235.88	<i>NASSAU DOOR N.V.</i> 168.54
Bahe	5 631.84	<i>PARTENA</i> -14 637.34
Balmet Paule	6 771.06	<i>PROXIMUS</i> -2.33
Banke Mukalay-Tumba Tshinde	1 057.72	<i>ROELANDTS André</i> 347.60
Barhdadi Saaid	233.52	<i>RONFLETTE Ludovic</i> - 750.00
Bayubahe Béatrice	-28.62	<i>SCHINDLER</i> 11 829.60
Ben Salah Nadia	- 308.04	492 - Charges à imputer 25 068.93
Berichi-Nehar	276.76	<i>Charges à imputer</i> 25 068.93
Berth - Domianova Alain -	- 139.43	493400 - Indemnités de déménagements 4 940.00
Bitari-Zahir	1 134.99	<i>Indemnités de déménagements</i> 4 940.00
Bocevski Blaze	1 845.21	4992 - Arrondis créditeurs 17.66
Bodart	- 293.16	<i>Arrondis créditeurs</i> 17.66
Bongue - Mebenga	400.00	
Bouajaj-Jarmouni	-36.00	
Brent-Almeida Ferreira	- 159.57	
Brunin Katrien	480.47	
Buregeya - Nsanzabera	- 631.24	
CLOITRE III s.a.	1 955.84	
Charlier Nicole	- 707.49	
Chiakhi - Ouisa Mohamed - Chahrazade	- 230.42	
Cleenen - Rennotte	-29.46	
Cobbaert Nicole	-1 003.81	
Cola Régine	0.48	

ACTIF	PASSIF
Colcer Elvis	349.74
Collet	- 865.93
Colucci-Lorusso	- 339.42
Cottier Brigitte	- 458.69
Coupez Marie	- 506.46
Craeynest & Cle	- 760.10
Craeynest- Everaert	311.97
Creativity & Development s.a.	- 121.80
Cullus Pierre	- 496.15
Cuvelier	- 430.90
D'Haeseleer Eric	0.30
DIENG Dominique	- 245.15
Danmuqie	- 590.18
De Jaegher Rik	- 69.36
De Leener Nadia	- 271.03
De Vooght-Van Tilborgh	- 329.15
De Vylder - Cassiman	- 244.72
Deblandre Marc	-2 134.60
Decleve Dominique	- 691.28
Demircan Ganze	5.79
Denoël-Bousouar	2.16
Despret Marie-Claude	- 156.18
Diallo Oumar - Fatoumata	500.00
Donckels Cécric	1 250.23
Dufour Isabeau	1 723.73
EL MOULAHID - FAHMI	-0.40
Echaara Assla	492.00
El Akrouch	848.14
Ferin Denis	353.91
Fernol - Meyfroid Didier - Julie	267.86
Fondation Roi Baudouin	-0.20
Fontanazza Pietro	- 175.81
Frank Yvette	- 231.24
GAXHA-XHARRA Dren	554.28
GP LINE	109.06
Gata Nyoya Colette	323.53
Grada - Laghzioui	4 573.00
Habyalimana - Uwimanzi Edison - Chantal	998.76
Hannecart Patrick	66.90
Haouari-Zoufri	22.08
Hauw-Cheri	-86.29
Hector Sabine	- 492.55
Heindrickx N. épse Moens	- 154.98
Hellinckx-Marcovitz	- 138.45
Honca-Bicer	120.37
Iraguha-Mukahigiro	232.58
Jacques François	198.44
Jay-Tang	- 332.52
Job Nathalie	- 205.94
Joyeux Joëlle	- 320.32
KAROUI-MARHOUB ZIYANI	1 834.05

ACTIF	PASSIF
Colcer Elvis	349.74
Collet	- 865.93
Colucci-Lorusso	- 339.42
Cottier Brigitte	- 458.69
Coupez Marie	- 506.46
Craeynest & Cie	- 760.10
Craeynest- Everaert	311.97
Creativity & Development s.a.	- 121.80
Cullus Pierre	- 496.15
Cuveller	- 430.90
D'Haeseleer Eric	0.30
DIENG Dominique	- 245.15
Danmuqle	- 590.18
De Jaegher Rik	-69.36
De Leener Nadia	- 271.03
De Vooght-Van Tilborgh	- 329.15
De Vylder - Cassiman	- 244.72
Deblandre Marc	-2 134.60
Decleve Dominique	- 691.28
Demircan Ganze	5.79
Denoël-Bousouar	2.16
Despret Marie-Claude	- 156.18
Diallo Oumar - Fatoumata	500.00
Donckels Cécric	1 250.23
Dufour Isabeau	1 723.73
EL MOULAHID - FAHMI	-0.40
Echaara Assia	492.00
El Akrouch	848.14
Ferlin Denis	353.91
Fernol - Meyfroid Didier - Julie	267.86
Fondation Roi Baudouin	-0.20
Fontanazza Pietro	- 175.81
Frank Yvette	- 231.24
GAXHA-XHARRA Dren	554.28
GP LINE	109.06
Gata Nyoya Colette	323.53
Grada - Laghzioul	4 573.00
Habyalimana - Uwimanzi Edison - Chantal	998.76
Hannecart Patrick	66.90
Haouari-Zoufri	22.08
Hauw-Cherl	-86.29
Hector Sabine	- 492.55
Heindrickx N. épse Moens	- 154.98
Hellinckx-Marcovitz	- 138.45
Honca-Bicer	120.37
Iraguha-Mukahigiro	232.58
Jacques François	198.44
Jay-Tang	- 332.52
Job Nathalie	- 205.94
Joyeux Joëlle	- 320.32
KAROUI-MARHOUB ZIYANI	1 834.05

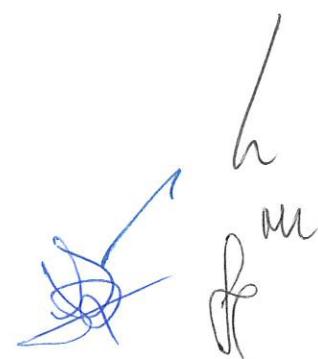
ACTIF	PASSIF
<i>Kacelli-Kotmilo</i>	- 403.44
<i>Karim Ahlam Attallah</i>	1 362.84
<i>Kassa</i>	19.92
<i>Khorta - Harroudi</i>	609.86
<i>Kikangala-Ngalula</i>	3 756.66
<i>Kizizie-Mabaya</i>	1 142.91
<i>Krasowski - Krasowska</i>	436.24
<i>LDV Courier</i>	- 150.00
<i>La Marca - Palmieri</i>	11.43
<i>Laadi-Douif</i>	713.41
<i>Latour Sophie</i>	81.16
<i>Lepaily Maïté</i>	- 109.06
<i>Lokilo Bakonga Ngolo - Kamanda</i>	5 322.45
<i>Louage P. épse Dechesne</i>	139.72
<i>Lukaku - Bolingoli Folo Menama - Etshaise</i>	4 420.85
<i>Lukubika Ndukidi</i>	1 103.77
<i>Luo Rong Ba Deng - Dechem</i>	-65.63
<i>MIHAILESCU Tudor</i>	- 301.08
<i>MOURAUX Benoit</i>	- 486.34
<i>Macias-Waterkeyn</i>	- 175.48
<i>Mansour Samira</i>	496.58
<i>Marchand Stéphane</i>	185.32
<i>Marechal</i>	- 373.66
<i>Markovitz-Solliere</i>	-64.14
<i>Marouni-Makki Hussein-Linda</i>	831.42
<i>Martinez Scolamacchia - Van Laethem</i>	- 659.24
<i>Mercier Véronique</i>	- 186.92
<i>Mertens Sébastien</i>	1 480.03
<i>Meyfroid Julie</i>	- 246.05
<i>Minella - Papa</i>	- 479.21
<i>Morhaye Sandra</i>	- 292.69
<i>Mulisi Kayembe - Muinda Lukambo</i>	-1.48
<i>Musoni - Zaninka</i>	-36.03
<i>Ndenege - Mathou</i>	1 895.58
<i>Ndjolo Empi - Makuta Mpaku Patrick</i>	- 226.32
<i>Ndongozi</i>	-1.00
<i>Nduwayo-Niyonkuru</i>	- 208.11
<i>Neagoe Florica</i>	12.40
<i>Nejman Harold</i>	- 218.12
<i>Neri Portes - De Andrade Kauffman</i>	- 144.05
<i>Daniel - Jessika</i>	
<i>Ntamatungiro Ferdinand</i>	1 712.64
<i>Nya - Azizi</i>	355.56
<i>Nzita Lusala - Manzongani</i>	- 133.68
<i>Osa Ardi</i>	-55.24
<i>Osman Nermin</i>	5 617.34
<i>Ozturk-Bingöl</i>	- 110.39
<i>Papadopoulos Christos</i>	936.73
<i>Perez Diaz Maximina</i>	232.06
<i>Pluchart Simone</i>	- 185.32
<i>Qahoui</i>	- 149.60
<i>Qasimi Meena</i>	461.43


 h
 m
 f

ACTIF	PASSIF
Qi Mai - Ci Ou Pa Mu	20.72
Quisthout - Neufkens	-15.18
Roldan-Lopez	-137.14
Rosso	-439.87
Ruth Valérie	129.78
Saletzky - Briquet	-325.29
Sanchez - Leone Alessio	5.32
Sanchez Carbonell - Leone	11.32
Sejdic - Stankovic	-216.02
Sesztak Raymond	-74.59
Sezgin - Dur Atlen & Leyla	-300.34
Shabani-Mavraj	1 434.45
Sirbu-Sirbu	-306.40
Sohler - Bera	13.36
Sola Pilar	1 101.86
Spitaels - Penalosa	-171.38
TOUTOUH Loubna	179.15
Thonet Stéphane	-177.11
Tsewang -Nyima	-57.48
Tuzi - Panxhaj	-99.13
Tuzi Brikena	38.10
Tybebo	-242.67
VONINVEST b.v.b.a	2.04
Vakala Makulka Christine	-194.62
Van Geit Maeva	-56.67
Van Uffel Marylène	-611.65
Vandaele Véronique	-153.32
Vanden Enden Dominique	-0.94
Vanderbiest Lillane	-2 245.85
Vandervelde Marle-France	8.36
Vanesche Thérèse	-360.99
Villein-Buyck	-47.04
Viscuso-Arpidoné	-356.87
Vivacqua - Sant'Angelo	-307.21
Voets - Nikakis	16.88
Voglalre Francois	-307.50
Walravens	-229.99
Wojtasik	-252.33
Zaharelli - Harroudi	-217.30
de Graaf Fabian	-388.63
416300 - Crédit conciergerie 23/1A	2 320.27
Crédit conciergerie 23/1A	2 320.27
416400 - Crédances litige KBC / Aquaconcept	1 620.52
Crédances litige KBC / Aquaconcept	1 620.52
480000 - Caisse conciergerie	45.06
Caisse conciergerie	45.06
490 - Charges à reporter	20 010.64
Charges à reporter	20 010.64
499001 - Frais nettoyage travaux voisins 73	3 711.75
Frais nettoyage travaux voisins 73	3 711.75

ACTIF	PASSIF
Qi Mal - Ci Ou Pa Mu	20.72
Quisthout - Neufkens	-15.18
Roldan-Lopez	- 137.14
Rosso	- 439.87
Ruth Valérie	129.78
Saletzky - Briquet	- 325.29
Sanchez - Leone Alessio	5.32
Sanchez Carbonell - Leone	11.32
Sejdic - Stankovic	- 216.02
Sesztak Raymond	-74.59
Sezgin - Dur Atlen & Leyla	- 300.34
Shabani-Mavraj	1 434.45
Slrbu-Slrbu	- 306.40
Sohler - Bera	13.36
Sola Pilar	1 101.86
Spitaels - Penalosa	- 171.38
TOUTOUH Loubna	179.15
Thonet Stéphane	- 177.11
Tsewang -Nylma	-57.48
Tuzl - Panxhaj	-99.13
Tuzl Brikena	38.10
Tybebo	- 242.67
VONINVEST b.v.b.a	2.04
Vakala Makulka Christine	- 194.62
Van Gelt Maeva	-56.67
Van Uffel Marylène	- 611.65
Vandaele Véronique	- 153.32
Vanden Enden Dominique	-0.94
Vanderblest Lillian	-2 245.85
Vandervelde Marie-France	8.36
Vanesche Thérèse	- 360.99
Villein-Buyck	-47.04
Viscuso-Arpidon	- 356.87
Vivacqua - Sant'Angelo	- 307.21
Voets - Nikakis	16.88
Voglaire Francois	- 307.50
Walravens	- 229.99
Wojtasik	- 252.33
Zaharelli - Harroudli	- 217.30
de Graaf Fabian	- 388.63
416300 - Crédance conciergerie 23/1A	2 320.27
Crédance conciergerie 23/1A	2 320.27
416400 - Crédances litige KBC /	1 620.52
Aquaconcept	
Crédances litige KBC / Aquaconcept	1 620.52
480000 - Caisse conciergerie	45.06
Caisse conciergerie	45.06
490 - Charges à reporter	20 010.64
Charges à reporter	20 010.64
499001 - Frais nettoyage travaux	
voisins 73	3 711.75
Frais nettoyage travaux voisins 73	3 711.75

ACTIF	PASSIF
4991 - Arrondis débiteurs Arrondis débiteurs	119.61 119.61
49960 - Sinistres en cours Sinistres en cours	5 168.01 5 168.01
499632 - Sinistre 2018 - Asc 37 Sinistre 2018 - Asc 37	160.21 160.21
499641 - Sinistre 2019-01773 - 11/0C Sinistre 2019-01773 - 11/0C	8 278.26 8 278.26
550000 - BE80 0354 2656 1177 - Réserve GEBABEBB BE80035426561177	202 000.00 202 000.00
551000 - BE28 2100 4445 1920 - Roulement GEBABEBB BE28210044451920	107 749.21 107 749.21
397 064.91	397 064.91



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'f' and 'm' at the bottom, with a larger, more fluid signature above it.

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES

Park Village

(BCE ACP : 0850.867.370)

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

		Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
61000	Entretien systèmes incendie		-18.661,87	-18.961,52	-20.000,00	-21.000,00
61001	Extincteurs d'incendie	-4.722,31	0,00	-937,41	-3.000,00	-3.200,00
61002	Collecteurs d'incendie	-1.357,22	0,00	-9.987,16	-10.000,00	-3.000,00
610021	Collecteurs d'incendie - divers	0,00	0,00	0,00	0,00	-1.000,00
61004	Alerte incendie et détection	-6.764,17	-901,38	-2.469,80	-7.000,00	-7.000,00
61006	Entretien escaliers de secours/voies d'évacuation/coupoles d'évacuation de fumée	-4.032,28	-5.736,72	0,00	-10.000,00	-15.000,00
610061	Entretien escaliers de secours/voies d'évacuation/coupoles d'évacuation de fumée	-3.546,43	0,00	-1.369,30	0,00	0,00
61007	Signalisation de sécurité/éclairage de secours	0,00	0,00	-21.128,45	-5.000,00	-7.000,00
61010	Contrôle ascenseurs	-6.105,88	-6.289,04	-6.414,82	-16.000,00	-27.000,00
61011	Contrat d'entretien asc.	-66.500,72	-69.426,68	-72.581,78	-80.000,00	-83.000,00
61013	Téléphone d'urgence asc.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6101111	Charges Ascenseur Rés 11	-712,66	-299,71	-47,01	-1.000,00	-1.000,00
6101113	Charges Ascenseur Rés 13	-1.660,81	-184,40	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101115	Charges Ascenseur Rés 15	0,00	-3.752,45	115,31	-1.000,00	-1.000,00
6101117	Charges Ascenseur Rés 17	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101121	Charges Ascenseur Rés 21	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101127	Charges Ascenseur Rés 27		0,00	-549,65	-1.000,00	-1.000,00
6101131	Charges Ascenseur Rés 31	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101133	Charges Ascenseur Rés 33	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101135	Charges Ascenseur Rés 35	-252,94	0,00	-257,58	-1.000,00	-1.000,00
6101137	Charges Ascenseur Rés 37	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101141	Charges Ascenseur Rés 41	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101145	Charges Ascenseur Rés 45	0,00	0,00	-162,32	-1.000,00	-1.000,00
6101147	Charges Ascenseur Rés 47	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101151	Charges Ascenseur Rés 51		0,00	-129,85	-1.000,00	-1.000,00
6101153	Charges Ascenseur Rés 53	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101155	Charges Ascenseur Rés 55	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101157	Charges Ascenseur Rés 57	0,00	0,00	-306,50	-1.000,00	-1.000,00
6101159	Charges Ascenseur Rés 59	0,00	0,00	-233,77	-1.000,00	-1.000,00
6101163	Charges Ascenseur Rés 63	-623,17	-128,80	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101165	Charges Ascenseur Rés 65		0,00	-162,32	-1.000,00	-1.000,00
6101167	Charges Ascenseur Rés 67	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101171	Charges Ascenseur Rés 71	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
6101173	Charges Ascenseur Rés 73	0,00	0,00	0,00	-1.000,00	-1.000,00
61014	Travaux d'adaptation asc.	-2.020,07	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dossiers AIB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Modernisation ascenseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Extincteurs	-4.804,45	0,00	0,00	0,00	0,00
	Téléphonie ascenseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Utilisation du Fonds de Réserve Asc.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61027	Extracteurs d'air et fumée		-16.748,00	-22.127,50	-25.000,00	-28.000,00

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
61030	Contrôle des installations	0,00	0,00	-605,00	0,00
	Mise en conformité des chaudières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Bouches Motus	0,00	0,00	0,00	0,00
	Utilisation du Fonds de Réserve cf 644	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réception des travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
61037	Autre entretien évacuation, égouts et installations de pompages	-1.961,00	-4.297,71	-2.428,46	-3.000,00
61039	Sanitaires et chauffage - autres	-12.798,71	-506,18	0,00	0,00
61041	Entretien porte de garage	-4.454,35	-2.648,53	-9.758,91	-10.000,00
61045	Menuiseries Rés 49		-136,25	0,00	0,00
6104549	Menuiseries Rés 49		-1.331,00	0,00	0,00
61050	Nettoyage bâtiment selon contrat	-107.883,60	-106.033,98	-161.932,43	-170.000,00
61053	Matériel de nettoyage		-1.489,02	-427,48	-1.000,00
61054	Ordures ménagères/PMC/papier et verre selon contrat	-1.598,18	-1.844,05	-1.521,34	-1.500,00
61058	Nettoyage et traitement des ordures ménagères - Autres	-7.800,75	-7.845,38	-12.621,00	-15.000,00
61059	Traitements Nuisibles contrat	-3.872,00	-3.872,00	-3.908,30	-4.300,00
610591	Traitements Nuisibles	0,00	0,00		0,00
61060	Entretien jardins et environs immédiats selon contrat	-25.225,84	-25.225,84	-27.282,84	-29.000,00
61062	Aménagement jardins et environs immédiats	-2.075,37	0,00	0,00	-2.000,00
	Enlèvement des bambous	0,00	0,00	0,00	0,00
	Plantations	-2.692,25	0,00	0,00	0,00
	Autres travaux	0,00	0,00	0,00	-8.000,00
61065	Travaux de rénovation parkings	-5.022,28	0,00	0,00	-10.000,00
	Remplacement contrôle d'accès	0,00	0,00	0,00	0,00
	Travaux complémentaires	0,00	0,00	0,00	-5.000,00
	Vidéosurveillance	0,00	0,00	0,00	0,00
	Remplacements barrières	0,00	0,00	0,00	0,00
	LED	0,00	0,00	0,00	0,00
61066	Travaux divers	-99,00	-6.364,59	0,00	-1.000,00
61073	Entretien toits	-6.556,10	-4.439,28	-4.950,20	-7.000,00
61076	Travaux d'entretien hall, cages d'escaliers, couloirs	-25.531,17	-39.655,36	-8.563,74	-15.000,00
6107611	Rép & Ent. Rés 11	-308,12	0,00	-580,80	-500,00
6107613	Rép & Ent. Rés 13	-308,12	0,00	-87,45	-500,00
6107615	Rép & Ent. Rés 15	-856,36	0,00	-875,30	-500,00
6107617	Rép & Ent. Rés 17	-325,12	0,00	-103,69	-500,00
6107619	Rép & Ent. Rés 19	-548,48	-631,45	-423,50	-500,00
6107621	Rép & Ent. Rés 21	-1.033,92	0,00	-634,94	-500,00
6107623	Rép & Ent. Rés 23	-778,32	0,00	0,00	-500,00
6107325	Rép & Ent. Rés 25	-460,32	-228,69	0,00	-500,00
6107627	Rép & Ent. Rés 27	-868,32	-107,93	-1.129,46	-500,00
6107629	Rép & Ent. Rés 29	-454,04	0,00	-3.519,20	-500,00
6107631	Rép & Ent. Rés 31	-308,12	0,00	-201,40	-500,00
6107633	Rép & Ent. Rés 33	-365,84	0,00	-330,61	-500,00
6107635	Rép & Ent. Rés 35	-706,39	0,00	-1.212,82	-500,00
6107637	Rép & Ent. Rés 37	-330,84	0,00	-143,10	-500,00
6107639	Rép & Ent. Rés 39	-200,48	0,00	-515,16	-500,00

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

		Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
61030	Contrôle des installations	0,00	0,00	-605,00	0,00	0,00
	Mise en conformité des chaudières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Bouches Motus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Utilisation du Fonds de Réserve cf 644	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reception des travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61037	Autre entretien évacuation, égouts et installations de pompages	-1.961,00	-4.297,71	-2.428,46	-3.000,00	-4.000,00
61039	Sanitaires et chauffage - autres	-12.798,71	-506,18	0,00	0,00	0,00
61041	Entretien porte de garage	-4.454,35	-2.648,53	-9.758,91	-10.000,00	-10.000,00
61045	Menuiseries Rés 49		-136,25	0,00	0,00	0,00
6104549	Menuiseries Rés 49		-1.331,00	0,00	0,00	0,00
61050	Nettoyage bâtiment selon contrat	-107.883,60	-106.033,98	-161.932,43	-170.000,00	-130.000,00
61053	Matériel de nettoyage		-1.489,02	-427,48	-1.000,00	-1.000,00
61054	Ordures ménagères/PMC/papier et verre selon contrat	-1.598,18	-1.844,05	-1.521,34	-1.500,00	-1.500,00
61058	Nettoyage et traitement des ordures ménagères - Autres	-7.800,75	-7.845,38	-12.621,00	-15.000,00	-17.000,00
61059	Traitements Nuisibles contrat	-3.872,00	-3.872,00	-3.908,30	-4.300,00	-4.500,00
610591	Traitements Nuisibles	0,00	0,00		0,00	0,00
61060	Entretien jardins et environs immédiats selon contrat	-25.225,84	-25.225,84	-27.282,84	-29.000,00	-31.000,00
61062	Aménagement jardins et environs immédiats	-2.075,37	0,00	0,00	-2.000,00	-2.000,00
	Entretien des bambous	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Plantations	-2.692,25	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres travaux	0,00	0,00	0,00	-8.000,00	-8.000,00
61065	Travaux de rénovation parkings	-5.022,28	0,00	0,00	-10.000,00	-10.000,00
	Remplacement contrôle d'accès	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Travaux complémentaires	0,00	0,00	0,00	-5.000,00	-5.000,00
	Vidéosurveillance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réplacements barrières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	LED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61066	Travaux divers	-99,00	-6.364,59	0,00	-1.000,00	-1.000,00
61073	Entretien toits	-6.556,10	-4.439,28	-4.950,20	-7.000,00	-7.000,00
61076	Travaux d'entretien hall, cages d'escaliers, couloirs	-25.531,17	-39.655,36	-8.563,74	-15.000,00	-15.000,00
6107611	Rép & Ent. Rés 11	-308,12	0,00	-580,80	-500,00	-500,00
6107613	Rép & Ent. Rés 13	-308,12	0,00	-87,45	-500,00	-500,00
6107615	Rép & Ent. Rés 15	-856,36	0,00	-875,30	-500,00	-500,00
6107617	Rép & Ent. Rés 17	-325,12	0,00	-103,69	-500,00	-500,00
6107619	Rép & Ent. Rés 19	-548,48	-631,45	-423,50	-500,00	-500,00
6107621	Rép & Ent. Rés 21	-1.033,92	0,00	-634,94	-500,00	-500,00
6107623	Rép & Ent. Rés 23	-778,32	0,00	0,00	-500,00	-500,00
6107325	Rép & Ent. Rés 25	-460,32	-228,69	0,00	-500,00	-500,00
6107627	Rép & Ent. Rés 27	-868,32	-107,93	-1.129,46	-500,00	-500,00
6107629	Rép & Ent. Rés 29	-454,04	0,00	-3.519,20	-500,00	-500,00
6107631	Rép & Ent. Rés 31	-308,12	0,00	-201,40	-500,00	-500,00
6107633	Rép & Ent. Rés 33	-365,84	0,00	-330,61	-500,00	-500,00
6107635	Rép & Ent. Rés 35	-706,39	0,00	-1.212,82	-500,00	-500,00
6107637	Rép & Ent. Rés 37	-330,84	0,00	-143,10	-500,00	-500,00
6107639	Rép & Ent. Rés 39	-200,48	0,00	-515,16	-500,00	-500,00

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

		Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
6107641	Rép & Ent. Rés 41	-651,74	0,00	0,00	-500,00	-500,00
6107643	Rép & Ent. Rés 43	-369,20	0,00	-1.155,42	-500,00	-500,00
6107645	Rép & Ent. Rés 45	-729,91	0,00	-207,76	-500,00	-500,00
6107647	Rép & Ent. Rés 47	-353,44	0,00	0,00	-500,00	-500,00
6107649	Rép & Ent. Rés 49	-480,64	-517,23	-490,25	-500,00	-500,00
6107651	Rép & Ent. Rés 51	-696,16	0,00	-251,14	-500,00	-500,00
6107653	Rép & Ent. Rés 53	-522,70	-63,60	-504,56	-500,00	-500,00
6107655	Rép & Ent. Rés 55	-534,44	-90,10	-704,69	-500,00	-500,00
6107657	Rép & Ent. Rés 57	-1.265,41	0,00	-620,63	-500,00	-500,00
6107659	Rép & Ent. Rés 59	-1.042,66	0,00	-302,10	-500,00	-500,00
6107661	Rép & Ent. Rés 61	-1.038,05	0,00	-286,84	-500,00	-500,00
6107663	Rép & Ent. Rés 63	-1.095,28	-502,44	-142,89	-500,00	-500,00
6107665	Rép & Ent. Rés 65	-456,92	-77,38	-7.505,54	-500,00	-500,00
6107667	Rép & Ent. Rés 67	-425,72	-262,01	-329,66	-500,00	-500,00
6107669	Rép & Ent. Rés 69	-364,44	-789,98	-174,91	-500,00	-500,00
6107671	Rép & Ent. Rés 71	-376,44	0,00	-853,52	-500,00	-500,00
6107673	Rép & Ent. Rés 73	-363,00	-315,88	-1.052,72	-500,00	-500,00
6107674	Rép & Ent. Rés P&C	0,00	-2.027,00	-4.024,39	-6.000,00	-6.000,00
61081	Contrat d'entretien	-16.748,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61085	Réparations installations tech.	-4.497,58	0,00	1.103,46	-7.500,00	-7.500,00
	Rénovation		0,00	0,00		
	Travaux façades et toitures	-16.910,71	-7.317,18	-6.724,64		
	Démoussage toitures		0,00	0,00		
	Terrasses		-3.082,12	0,00		
6111	Aménagement jardins		0,00	0,00		
	Extincteurs	-12.431,97	0,00	0,00		
	Local-vélos et esplanades	455,00	467,77	0,00		
	Détection incendie		0,00	0,00		
	Autres travaux		-9.561,50	-10.145,05		
	Utilisation du Fonds de Réserve		0,00	0,00		
					-50.000,00	-50.000,00
611111 à 73	Travaux par entrée	-34.207,19	-132,50	-63.984,05	-16.500,00	-16.500,00
6120	Eau	-133.769,02	-155.875,82	-152.373,89	-180.000,00	-200.000,00
61200	Redevance fixe et consommation	0,00	0,00	0,00	pm	pm
61201	Eau parties communes	-18.381,48	-22.266,62	-25.961,24	-29.000,00	-34.000,00
6121011	Electricité PC Rés 11	-1.248,93	-979,46	-1.233,54	-1.500,00	-1.700,00
6121013	Electricité PC Rés 13	-1.563,34	-1.293,66	-1.683,42	-1.900,00	-2.100,00
6121015	Electricité PC Rés 15	-2.340,73	-1.736,99	-2.103,73	-2.400,00	-2.500,00
6121017	Electricité PC Rés 17	-1.223,87	-943,89	-1.175,73	-1.500,00	-1.700,00
6121019	Electricité PC Rés 19	-1.213,05	-915,15	-1.165,69	-1.400,00	-1.600,00
6121021	Electricité PC Rés 21	-1.528,14	-1.216,63	-1.514,81	-1.800,00	-2.000,00
6121023	Electricité PC Rés 23	-1.010,38	-788,56	-1.009,90	-1.300,00	-1.500,00
6121025	Electricité PC Rés 25	-1.361,21	-1.011,47	-1.359,45	-1.600,00	-1.800,00
6121027	Electricité PC Rés 27	-1.172,28	-856,72	-1.049,56	-1.300,00	-1.500,00
6121029	Electricité PC Rés 29	-1.727,10	-1.412,61	-1.730,37	-2.000,00	-2.200,00
6121031	Electricité PC Rés 31	-1.133,90	-883,90	-1.114,57	-1.400,00	-1.600,00
6121033	Electricité PC Rés 33	-1.193,51	-904,30	-1.237,02	-1.500,00	-1.700,00
6121035	Electricité PC Rés 35	-3.302,24	-2.842,90	-2.998,27	-3.300,00	-3.500,00
6121037	Electricité PC Rés 37	-1.250,19	-978,10	-1.296,90	-1.600,00	-1.800,00
6121039	Electricité PC Rés 39	-1.804,62	-1.345,12	-1.653,76	-1.900,00	-2.100,00
6121041	Electricité PC Rés 41	-1.141,52	-840,00	-1.056,20	-1.300,00	-1.500,00
6121043	Electricité PC Rés 43	-1.397,86	-1.287,33	-1.335,13	-1.600,00	-1.800,00
6121045	Electricité PC Rés 45	-1.783,50	-1.384,30	-1.860,87	-2.100,00	-2.300,00

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

		Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
6121047	Electricité PC Rés 47	-1.363,68	-1.003,48	-1.216,55	-1.500,00	-1.700,00
6121049	Electricité PC Rés 49	-1.268,65	-948,09	-1.226,69	-1.500,00	-1.700,00
6121051	Electricité PC Rés 51	-2.107,40	-1.263,95	-1.634,38	-1.900,00	-2.100,00
6121053	Electricité PC Rés 53	-1.300,92	-1.013,30	-1.245,07	-1.500,00	-1.700,00
6121055	Electricité PC Rés 55	-1.314,77	-1.027,80	-1.148,94	-1.400,00	-1.600,00
6121057	Electricité PC Rés 57	-2.616,98	-2.139,06	-2.628,85	-2.900,00	-3.100,00
6121059	Electricité PC Rés 59	-1.636,41	-1.253,67	-1.490,40	-1.700,00	-1.900,00
6121061	Electricité PC Rés 61	-1.241,69	-987,57	-1.311,68	-1.600,00	-1.800,00
6121063	Electricité PC Rés 63	-1.319,56	-1.032,32	-1.325,45	-1.600,00	-1.800,00
6121065	Electricité PC Rés 65	-1.760,26	-1.330,52	-1.579,19	-1.800,00	-2.000,00
6121067	Electricité PC Rés 67	-1.157,64	-900,92	-1.119,28	-1.400,00	-1.600,00
6121069	Electricité PC Rés 69	-1.218,17	-979,53	-1.192,48	-1.500,00	-1.700,00
6121071	Electricité PC Rés 71	-1.195,94	-934,42	-1.147,13	-1.400,00	-1.600,00
6121073	Electricité PC Rés 73	-1.365,76	-1.072,31	-1.311,87	-1.600,00	-1.800,00
6121074	Electricité communs P&C	-39.012,29	-25.163,04	-29.666,29	-42.500,00	-44.000,00
6125	Autres fournitures	-6.570,37	-3.904,82	-2.081,94	-7.000,00	-7.000,00
6125011	Fournitures Rés 11	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125015	Fournitures Rés 15	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125017	Fournitures Rés 17	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125019	Fournitures Rés 19	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125021	Fournitures Rés 21	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125023	Fournitures Rés 23	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125025	Fournitures Rés 25	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125027	Fournitures Rés 27	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125029	Fournitures Rés 29	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125031	Fournitures Rés 31	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125033	Fournitures Rés 33	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125035	Fournitures Rés 35	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125037	Fournitures Rés 37	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125039	Fournitures Rés 39	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125041	Fournitures Rés 41	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125043	Fournitures Rés 43	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125045	Fournitures Rés 45	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125047	Fournitures Rés 47	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125049	Fournitures Rés 49	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125051	Fournitures Rés 51	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125053	Fournitures Rés 53	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125055	Fournitures Rés 55	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125057	Fournitures Rés 57	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125059	Fournitures Rés 59	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125061	Fournitures Rés 61	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125063	Fournitures Rés 63	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125065	Fournitures Rés 65	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125067	Fournitures Rés 67	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125069	Fournitures Rés 69	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125071	Fournitures Rés 71	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125073	Fournitures Rés 73	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125074	Fournitures P&C	88,52	117,00	0,00	pm	pm
61300	Honoraires syndics	-78.585,40	-79.953,00	-80.367,00	-82.000,00	-83.000,00
61301	Honoraires avocats	-894,50	-1.684,00	-943,62	-3.000,00	-3.000,00
61303	Honoraires experts	0,00	0,00	0,00	pm	pm
61305	Autres honoraires	0,00	0,00	-351,65	pm	pm

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

		Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
6121047	Electricité PC Rés 47	-1.363,68	-1.003,48	-1.216,55	-1.500,00	-1.700,00
6121049	Electricité PC Rés 49	-1.268,65	-948,09	-1.226,69	-1.500,00	-1.700,00
6121051	Electricité PC Rés 51	-2.107,40	-1.263,95	-1.634,38	-1.900,00	-2.100,00
6121053	Electricité PC Rés 53	-1.300,92	-1.013,30	-1.245,07	-1.500,00	-1.700,00
6121055	Electricité PC Rés 55	-1.314,77	-1.027,80	-1.148,94	-1.400,00	-1.600,00
6121057	Electricité PC Rés 57	-2.616,98	-2.139,06	-2.628,85	-2.900,00	-3.100,00
6121059	Electricité PC Rés 59	-1.636,41	-1.253,67	-1.490,40	-1.700,00	-1.900,00
6121061	Electricité PC Rés 61	-1.241,69	-987,57	-1.311,68	-1.600,00	-1.800,00
6121063	Electricité PC Rés 63	-1.319,56	-1.032,32	-1.325,45	-1.600,00	-1.800,00
6121065	Electricité PC Rés 65	-1.760,26	-1.330,52	-1.579,19	-1.800,00	-2.000,00
6121067	Electricité PC Rés 67	-1.157,64	-900,92	-1.119,28	-1.400,00	-1.600,00
6121069	Electricité PC Rés 69	-1.218,17	-979,53	-1.192,48	-1.500,00	-1.700,00
6121071	Electricité PC Rés 71	-1.195,94	-934,42	-1.147,13	-1.400,00	-1.600,00
6121073	Electricité PC Rés 73	-1.365,76	-1.072,31	-1.311,87	-1.600,00	-1.800,00
6121074	Electricité communs P&C	-39.012,29	-25.163,04	-29.666,29	-42.500,00	-44.000,00
6125	Autres fournitures	-6.570,37	-3.904,82	-2.081,94	-7.000,00	-7.000,00
6125011	Fournitures Rés 11	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125015	Fournitures Rés 15	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125017	Fournitures Rés 17	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125019	Fournitures Rés 19	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125021	Fournitures Rés 21	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125023	Fournitures Rés 23	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125025	Fournitures Rés 25	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125027	Fournitures Rés 27	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125029	Fournitures Rés 29	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125031	Fournitures Rés 31	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125033	Fournitures Rés 33	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125035	Fournitures Rés 35	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125037	Fournitures Rés 37	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125039	Fournitures Rés 39	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125041	Fournitures Rés 41	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125043	Fournitures Rés 43	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125045	Fournitures Rés 45	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125047	Fournitures Rés 47	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125049	Fournitures Rés 49	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125051	Fournitures Rés 51	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125053	Fournitures Rés 53	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125055	Fournitures Rés 55	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125057	Fournitures Rés 57	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125059	Fournitures Rés 59	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125061	Fournitures Rés 61	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125063	Fournitures Rés 63	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125065	Fournitures Rés 65	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125067	Fournitures Rés 67	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125069	Fournitures Rés 69	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125071	Fournitures Rés 71	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125073	Fournitures Rés 73	0,00	0,00	0,00	pm	pm
6125074	Fournitures P&C	88,52	117,00	0,00	pm	pm
61300	Honoraires syndics	-78.585,40	-79.953,00	-80.367,00	-82.000,00	-83.000,00
61301	Honoraires avocats	-894,50	-1.684,00	-943,62	-3.000,00	-3.000,00
61303	Honoraires experts	0,00	0,00	0,00	pm	pm
61305	Autres honoraires	0,00	0,00	-351,65	pm	pm

Budgets

document informatif et de travail pour AGS

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Budget 2023
61306	Honoraires secrétariat social	-654,87	-1.466,37	-1.006,39	-2.000,00
6140	Assurance incendie	-43.459,66	-45.112,12	-46.653,69	-67.000,00
6142	Assurance acc. du travail	-1.053,75	-5.173,96	-1.301,84	-5.000,00
6144	Assurance RC CC	-75,00	-136,56	-136,56	-75,00
6146	Assurance PJ	-5.343,04	-5.540,92	-5.540,93	-5.700,00
6147	Franchise	-3.238,11	5.133,38	-13.114,66	-15.000,00
6150	Téléphone - Internet - gsm	-1.319,44	-1.289,54	-1.309,06	-1.500,00
6151	Électricité	-353,43	-403,55	-607,79	-800,00
6153	Gaz	-1.172,72	-1.133,32	-2.046,52	-2.000,00
6156	Loyers + Charges	-18.109,70	-18.241,96	-18.782,03	-19.000,00
6160	Frais d'administration syndic	-5.625,69	-250,00	0,00	-4.000,00
6161	Frais réunions	-2.165,39	0,00	0,00	-1.500,00
6162	Traductions	0,00	0,00	0,00	-600,00
61641	Modification des statuts	0,00	0,00	0,00	0,00
620	Rémunérations Concierges	-28.404,76	-37.559,41	-16.178,03	-39.000,00
6210	ONSS	-43.333,67	-48.502,01	-29.243,19	-45.000,00
6211	PP	-2.602,08	-8.048,23	-6.200,58	-10.000,00
623	Autres frais de personnel	-4.377,01	-271,34	-2.048,93	-2.000,00
643	Frais privatifs	1.824,30	-5.837,73	-18.783,87	-20.000,00
644	Dotation Fds de Réserve	-75.000,00	-100.000,00	-100.000,00	-100.000,00
645	Dotation Fds de Roulement	0,00	-14.000,00	0,00	0,00
657	Charges financières diverses	-99,20	-109,60	-120,00	-150,00
Solde charges		-973.585,06	-967.239,01	-1.100.802,44	-1.315.386,56
					-1.348.135,00